



communiqué de presse
jeudi 2 mars 2023

RER Métropolitain : bilans des concertations préalables

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole portent ensemble un grand projet de RER Métropolitain nécessitant la réalisation d'aménagements ferroviaires sur trois lignes : Libourne-Arcachon, Langon-Saint-Mariens/Saint-Yzan et la ligne du Médoc.

Compte tenu de la nature des aménagements (dont la création d'une halte ferroviaire à Talence-Médoquine et de ses espaces publics attenants), les trois maîtres d'ouvrage SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions et Bordeaux Métropole ont organisé **des concertations** (une par ligne) **volontaires, préalables aux enquêtes publiques**, au titre du Code de l'environnement.

Walter Acchiardi et Denis Salles, garants de la concertation, ont été désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP), pour veiller au bon déroulement de ces concertations et au respect de la participation du public.

Du 20 septembre au 25 novembre 2022, plus de 1000 contributions individuelles de citoyens et d'acteurs des territoires ont été recueillies et synthétisées dans les productions des garants et maîtres d'ouvrage.

Le 20 décembre 2022, les garants ont rendu public leurs 3 bilans de concertation, demandant pour chaque ligne des précisions aux responsables du projet tout en formulant des recommandations pour la suite.

Le 14 février 2023, les maîtres d'ouvrage et partenaires financeurs ont rendu public leurs 3 comptes rendus, un par ligne, ainsi que la délibération de Bordeaux Métropole en date du 27 janvier concernant les espaces publics attenants au pôle d'échanges multimodal de Talence Médoquine. De nombreuses réponses ont été apportées, aussi bien aux questions posées par les participants, aux demandes des garants qu'aux suites envisagées pour chaque ligne.

L'information et le dialogue se poursuivront au-delà des deux mois de concertation au travers de la plateforme de concertation (qui restera ouverte), a minima via les comités de ligne organisées par la Région Nouvelle-Aquitaine et via les échanges avec les territoires menées par le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM).

Les bilans des garants et les réponses des maîtres d'ouvrage sont en ligne sur le site dédié www.projet-rer.m et sur [la plateforme de participation](#).

Contacts presse :

Préfecture : Sophie Billa 05 56 90 60 18 / pref-communication@girondedepartement.gouv.fr

Région : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Bordeaux Métropole : Virginie Bougant 06 27 52 48 69 / vi.bougant@bordeaux-metropole.fr ;
Benoît Javot 06 32 55 15 80 / b.javot@bordeaux-metropole.fr

Conseil départemental :

Anne-Gaëlle McNab 06 14 50 03 63 / anne-gaelle.mcnab@gironde.fr

SNCF Réseau :

Corinne Beaujean-Garrido 06 07 45 88 91/ corinne.beaujean-garrido@reseau.sncf.fr